**Capio /Médipole Sud santé / CLCC/ Générale de Santé/ DomusVi/ Groupes privés d'Ehpad français/ Polyclinique Saint-Roch : OC Santé**

**[Économie]** Le groupe **Icade Santé** annonce par communiqué avoir remporté l'appel d'offres lancé par la firme suédoise **Capio Santé** pour l'**externalisation des murs de sept cliniques** : Les Cèdres à Cornebarrieu (Haute-Garonne), Claude-Bernard à Ermont (Val-d'Oise), Beaujolais à Arnas (Rhône), Fontvert à Sorgues (Vaucluse), de la Sauvegarde à Lyon (9e arr.), Saint-Vincent à Besançon et de l'Atlantique à Puilboreau (Charente-Maritime). La promesse de vente a été signée le 4 juin. "Ces établissements feront l'objet de baux fermes de douze ans", signale Icade Santé, qui se félicite d'ajourer ainsi un nouveau partenaire important à son portefeuille. Avec cette acquisition, la société immobilière détient 69 établissements pour un portefeuille avoisinant 2,25 milliards d'euros.

**Icade acquiert les murs de trois cliniques du groupe Médipôle Sud Santé**

11/06/14 - 16h48 - HOSPIMEDIA |

Poursuivant sa logique de partenariats établie avec les locataires-exploitants de cliniques, Icade Santé, société immobilière d'investissement, filiale de la Caisse des dépôts, annonce par voie de communiqué ce 11 juin avoir signé une semaine plus tôt l'acquisition d'un portefeuille de trois établissements de santé privés dans les Pyrénées-Orientales auprès de l'exploitant Médipôle Sud Santé. Il s'agit de la clinique MCO Saint-Pierre à Perpignan, de la clinique intervenant en médecine et chirurgie Saint-Michel à Prades et de la clinique de soins de suite Le Floride à Port-Barcarès.   
  
L'opération représente un montant de 71 millions d'euros droits inclus, fait savoir l'entreprise. Avec cette acquisition, Icade Santé détient désormais 62 établissements auprès de dix exploitants (tels les groupe Vedici, Générale de Santé, Médi-Partenaires) et peut s'enorgueillir d'un portefeuille à hauteur de près de 2 milliards d'euros. La société immobilière d'investissement informe en outre que d'autres acquisitions "*actuellement sous promesse*" seront réalisées d'ici la fin de l'année. Et viendront d'autant plus gonfler ces chiffres.  
  
Concernant les trois établissements acquis ce 5 juin, Icade Santé précise qu'il font l'objet de baux fermes de douze ans avec Médipôle Sud Santé. Cet acteur de l'hospitalisation privée finalise actuellement son rapprochement avec le groupe Médi-Partenaires dont les murs sont déjà détenus par Icade Santé. Celui-ci précise enfin poursuivre son développement en renforçant son implantation dans la région ainsi que la diversification de sa base locative.

**Les CLCC de Nice et Lyon signent un premier partenariat lié au nouvel équipement de protonthérapie**

12/06/14 - 12h23 - HOSPIMEDIA |

Le Centre Antoine-Lacassagne, centre de lutte contre le cancer de Nice, est équipé depuis le 6 juin d'un synchrocyclotron supraconducteur (S2C2), première solution compacte de protonthérapie installée en Europe. L'acquisition de ce nouvel accélérateur de protons haute énergie, le Proteus® One, construit par la société belge IBA en collaboration avec l'entreprise niçoise Aima Développement, a été soutenue et financée par le conseil général des Alpes-Maritimes, la ville de Nice, la métropôle Nice Côte d'Azur et l'État. Les premiers patients seront pris en charge dès la fin 2015 après un délai de paramétrage.   
  
Cet équipement renforce le plateau technique innovant du Centre Antoine-Laccassagne. Il permettra "*de prendre en charge des pathologies complexes, classiquement difficiles à traiter par radiothérapie conventionnelle en photons X mais également des tumeurs en rechute locale dans une zone qui a déjà été irradiée*", explique le CLCC niçois dans un communiqué. Les tumeurs de l'enfant constitueront une cible privilégiée puisque l'irradiation des tissus sains peut entraîner des séquelles à long terme sur la croissance ou les fonctions neuro-cognitives, notamment lorsque le cerveau est concerné (or les tumeurs cérébrales représentent 30% des tumeurs de l'enfant). Une coopération interrégionale vient d'ailleurs en ce sens d'être signée avec le Centre Léon Bérard de Lyon, "*en attendant qu'un projet de protonthérapie voie le jour dans les prochaines années à Lyon*", souligne le CLCC lyonnais dans un communiqué. D'autres partenariats verront ensuite le jour avec des établissements de santé français mais également européens.   
  
L'équipement sera en outre utilisé dans le cadre du programme de recherche national en radiothérapie par des particules lourdes dénommé "France Hadron". Il participera aussi à un programme d'enseignement et de formation à destination des médecins, physiciens et enseignants-chercheurs pour s'initier à la protonthérapie tant sur le plan technologique que clinique.

**Le parcours du patient**

Dans le cadre de la coopération interrégionale signée entre les CLCC de Nice et de Lyon pour la prise en charge des patients par protonthérapie, chaque semaine un médecin radiothérapeute du Centre Léon Bérard ira sur le site hospitalier niçois. La préparation du traitement aura eu lieu au préalable sur le site lyonnais. Le traitement se fera à Nice avec les équipes niçoises. Il se déroulera sur une à quatre semaines, avec une moyenne de 20 séances. Durant le temps du traitement, le patient sera hébergé au CLCC de Nice en hospitalisation ou dans le cadre d'un hébergement alternatif.

**Les actionnaires de Générale de Santé acceptent l'offre de rachat proposée par Ramsay**

11/06/14 - 11h19 - HOSPIMEDIA |

Ouvertes mi-mai (lire ci-contre), les négociations qui devaient s'achever le 6 juin auront perduré quatre jours supplémentaires pour finalement s'achever ce 10 juin par un accord de cession à Ramsay Health Care, Crédit Agricole Assurances et Ramsay Santé des 83,43% de participation de Santé SA et Santé Développement Europe SAS dans le capital du groupe Générale de Santé (GDS). Le prix est fixé à 16,75 euros par action, coupon attaché (dividende inclus), précisent ce 11 juin les actionnaires de GDS dans un communiqué. Précisément : "*Santé SA et Santé Développement percevront un dividende de 0,75 euro par action et vendront ensuite leurs parts à 16 euros par action à Ramsay Health Care et Crédit Agricole Assurances*".  
  
Par conséquent, en tenant compte des quelque 35 millions d'euros (M€) de dividendes, Santé SA et Santé Développement Europe SAS percevront ensemble près de 788 M€, dont une partie servira au remboursement intégral de leur dette, équivalente à 385 M€ à la fin mars. "*La transaction sera soumise à l'examen des autorités de concurrence et conduira, lors de sa conclusion, au lancement par les acheteurs d'une offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur les actions restantes du capital de Générale de Santé, auprès des actionnaires minoritaires*", soulignent les actionnaires. Quant au calendrier pour la conclusion de cette transaction, il n'a pas encore été établi mais l'opération devrait toutefois être finalisée au quatrième trimestre.  
  
Début juin, les dirigeants des sociétés SCA Attia Villard Fribourg et Rainbow Santé, actionnaires minoritaires de GDS, avaient eux aussi annoncé qu'ils souhaitent être "*en mesure d'examiner la possibilité de déposer une offre dans les meilleurs délais à l'ensemble des actionnaires de la société Générale de Santé à un prix unitaire supérieur à celui offert par Ramsay Health Care, Crédit Agricole Assurances et Ramsay Santé*". Une proposition qui n'aura donc pas reçu un écho favorable de la part de Santé SA et Santé Développement Europe SAS.

**PAI Partners entre en négociation exclusive avec DomusVi pour l'acquisition du groupe**

10/06/14 - 17h51 - HOSPIMEDIA |

Le rachat du groupe DomusVi se précise. Le fonds d'investissement PAI Partners annonce ainsi le 10 juin 2014 qu'il entre en négociation exclusive avec le groupe privé commercial d'Ehpad, en vue d'une prise de participation majoritaire au capital de l'entreprise.   
 *"Dans la transaction proposée, PAI détiendrait une participation majoritaire aux côtés d'Yves Journel, qui, par l'intermédiaire de DV Holding, re-investirait dans la nouvelle structure actionnariale, et de l'équipe dirigeante de DomusVi"*, précise le fonds d'investissement dans un communiqué commun avec le groupe.   
  
Lors du congrès annuel du Synerpa, le 5 juin, Jean-François Vitoux, président de DomusVi, annonçait que le rachat du groupe devrait être finalisé fin juillet (lire ci-contre). Quant à la procédure à suivre, *"après consultation des instances représentatives du personnel, l'ensemble des parties finaliseront les négociations relatives au processus d'acquisition, qui restera soumis à l'obtention de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes"*, poursuit PAI Partners.   
  
Yves Journel, fondateur de DomusVi, indique pour sa part qu'il est *"satisfait que DV Holding puisse continuer à accompagner DomusVi dans une nouvelle étape de son développement avec l'ambition de rester l'acteur majeur et polyvalent des services à la personne âgée fragilisée. PAI Partners nous apparaît comme étant le partenaire qu'il faut pour cette nouvelle phase de développement"*.   
  
Du côté du fonds d'investissement, Frédéric Stévenin, associé chez PAI, ajoute que la société est heureuse de *"devenir l'actionnaire majoritaire de DomusVi au côté de son fondateur Yves Journel. Notre projet commun est de permettre à DomusVi de continuer à renforcer son leadership en France et d'étudier les opportunités de croissance en Europe et au-delà. Nous comptons sur le management pour mener à bien cette nouvelle phase de développement"*.

**Le développement des groupes privés d'Ehpad français passe de plus en plus par la Chine**

10/06/14 - 16h32 - HOSPIMEDIA |

**Les groupes privés français d'Ehpad investissent le marché chinois. Le contexte semble favorable aux entrepreneurs hexagonaux. Les témoignages des DG des groupes Orpéa et Colisée au congrès du Synerpa le confirment. Ils doivent ouvrir leurs premiers établissements dans l'Empire du milieu en 2015.**

La Chine semble devenir la nouvelle destination d'affaires des groupes privés français d'établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Intervenant au congrès du Synerpa le 5 juin - dans le cadre d'une table ronde - Jean-Claude Brdenk, directeur général délégué d'Orpéa, a annoncé que son groupe ouvrira son premier établissement en Chine en mars 2015. La même année, mais un peu plus tard, c'est le groupe Colisée Patrimoine qui va aussi s'installer dans l'Empire du milieu, a ajouté Pascal Brunelet son directeur général délégué.  
  
Pourquoi un tel engouement ? Pour Christophe Troyaux, responsable du pôle "soutien aux filières industrielles" au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, la nouvelle organisation des services de l'État joue un rôle notable dans ce développement. Désormais, les ambassadeurs sur place peuvent accompagner directement les entreprises à l'étranger sans passer comme autrefois par le ministère du Commerce extérieur.

**Un marché prometteur**

Qui plus est, pour le secteur médico-social, la Chine se présente comme un marché plutôt prometteur. Tout d'abord, le contexte démographique est extrêmement favorable, avec 180 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en 2010, et des projections de 240 millions en 2020, voire de 400 millions en 2025. La politique de l'enfant unique fait qu'il n'est pas question de s'appuyer sur la fratrie pour prendre en charge ses parents. En considérant l'urbanisation galopante, on comprend aisément que le recours aux établissements est de plus en plus important. Christophe Troyaux a rappelé à l'assistance que le plan quinquennal chinois 2011-2015 prévoit une multiplication par 3 des lits d'Ehpad pour passer de 3 millions à 9 millions.

**Les Chinois découvre la grande dépendance**

Par ailleurs, la grande dépendance, et notamment la dépendance cognitive, est un phénomène que les Chinois découvrent et ils semblent, selon Pascal Brunelet, "*plutôt démunis*" et très à l'écoute quand les Français évoquent "*l'accompagnement individualisé et non médicamenteux*". Le DG du groupe Colisée a raconté sa visite d'Ehpad chinois à étages, sécurisés par des grilles et des barreaux, où l'usage de la camisole chimique et une certaine infantilisation des âgés sont fréquents. Et d'ajouter qu'il a vu des chambres avec 5 à 7 personnes âgées et que beaucoup de contentions sont réalisées en forme de draps... Très vite, il a souligné que ces pratiques là-bas ne peuvent être considérées comme de la maltraitance mais sont appliquées par "*ignorance de ce qu'il faut faire*".

**Un savoir-faire français**

Le groupe Colisée a bien étudié la situation avant de se lancer dans le challenge chinois. Après environ huit ans de réflexion, il envisage donc de créer à Canton 189 appartements pour accueillir 240 personnes et ne s'est pas encore fixé de schéma d'installation, a témoigné le DG. De son côté, Orpéa, qui va créer une joint-venture avec un partenaire chinois courant juin - dixit Jean-Claude Brdenk - s'est fixé pour objectif d'ouvrir 50 établissements de 200 lits en cinq ans.  
Les Français ne sont pas les seuls à lorgner le marché chinois, des groupes japonais, coréens ou en encore australiens, sont également présents, mais leur offre est radicalement différente et ne concernerait pas précisément les personnes âgées dépendantes. Finalement, Pascal Brunelet retient de son expérience chinoise qu'il "*ne faut surtout pas arriver avec l'esprit conquérant*" en cherchant à dupliquer le modèle hexagonal sans l'adapter. Pour lui, il faut capitaliser le savoir des entreprises françaises du secteur et surtout rester humble.

**La première pierre de la nouvelle Polyclinique Saint-Roch a été posée à Montpellier**

10/06/14 - 20h00 - HOSPIMEDIA |

Le groupe [Oc Santé](http://www.oc-sante.fr/) a annoncé la pose de la première pierre de la nouvelle Polyclinique Saint-Roch à Montpellier (Hérault) ce 10 juin, sur un site permettant de répondre aux exigences d'accessibilité, de stationnement tout en modernisant l'organisation des plateaux techniques et l'offre de soins de l'établissement. Les critères de choix du terrain ont été guidés par des considérations géographiques, le but étant d’assurer une facilité d’accès aux patients tout en s’implantant dans une zone non desservie par un autre établissement de santé.   
  
Le site choisi est situé au sud-ouest de la ville, dans l’éco quartier de la zone d'activité commerciale (Zac) des Grisettes, qui a vocation à accueillir à terme 3 800 habitants, explique Oc Santé dans le dossier de présentation du projet. Le cabinet d’architectes lyonnais [Blezat](http://www.blezat.com/fr_ar/archi.php) a conçu un projet qui se déploie sur l’intégralité de la surface du terrain qui est d’environ 10 000 m2. Correspondant à un investissement de 60 millions d'euros (M€), ce projet devrait être livré pour une ouverture de l'établissement en janvier 2016.   
  
Le projet se découpe en trois parties, un centre médical accueillant des cabinets de consultation, un bâtiment dédié à l’hospitalisation et un troisième réservé aux blocs opératoires, le tout pour une surface de plancher de plus de 20 000 m2. Il réunit l’ensemble des activités MCO : imagerie, urgences, stérilisation, consultations, pharmacie, blocs opératoires, maternité, hospitalisation de jour et de courte durée, laboratoire d’assistance médicale à la procréation… Entre la clinique et le centre médical, "*un large parvis desservira les entrées des deux structures et l’accès au service des urgences, au SOS mains et au service d’imagerie*". Enfin, une place importante a été donnée au secteur ambulatoire. Le parcours du patient a également été "*repensé pour une réduction maximale des temps d’attente par une expression architecturale claire des fonctions de l’établissement*" (consultations, accueil, hospitalisation, plateaux techniques, urgences…). Le projet s’appuie aussi sur une "*utilisation optimale de la lumière*" dans les espaces d’accueil et de circulation ainsi que dans les 21 salles d’opération et les blocs opératoires.   
  
La Polyclinique compte plus de 350 salariés et 100 médecins libéraux en son sein. Elle assure plus de 3 000 naissances par an et affiche notamment 89% de taux de recours à la chirurgie ambulatoire dans la prise en charge des patientes atteintes d’un cancer du sein. En orthopédie, c’est en 2013 plus de 310 prothèses de hanche et 330 prothèses de genou, 950 arthroscopies du genou, 710 chirurgies du pied, 4250 chirurgies de la cataracte qui ont été effectuées, précise enfin Oc Santé, qui gère 13 établissements sanitaires (MCO, psychiatrie, SSR) et médico-sociaux dans la région, situés essentiellement dans l'Hérault.

Caroline Cordier